



**DECLARATION PREALABLE CE DOSE
JEUDI 14 NOVEMBRE 2019**

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire
Mesdames et Messieurs

Après le tremblement de terre qui a frappé la Drome et surtout l'Ardèche près du Teil, FO Com demande à la Direction Orange Sud-Est de répertorier tous les salariés Orange qui auraient pu être touchés par cette catastrophe naturelle.

La délégation FO Com demande que les assistantes sociales puissent effectuer ce recensement et faire remonter au CE DOSE toutes les situations de salariés particulièrement touchés dans leur vie personnelle et sur leurs habitations, afin que le CE DOSE puisse apporter une aide pécuniaire le cas échéant.

En vous remerciant pour vos actions.

Et nous voilà réunis pour le dernier meeting exit CE DOSE !

Une mandature riche

Riche en échanges, en résolutions, en réorganisations, en suspensions de séances, riche en fermetures de boutiques

Mais excessivement pauvre en recrutement !

Nous ne reviendrons pas sur l'ancrage territorial qui nous vaut la venue d'une nouvelle organisation, de partager avec de nouveaux collègues mais la fusion des CE

Si déjà les ordonnances et le CSE ne suffisaient pas !!!

Nous en avons parcouru des dossiers, les avons discutés, contestés, approuvés (pas beaucoup)

Et avec toujours autant de convictions et d'envie de défense des salariés de la DO Sud Est !

Alors Orange Bank, les trucks , les smartstore, la fusion des UIS, les RIs, les déploiements fibres, la sectorisation du SST , le travail du dimanche, la commission handicap

La GPEC, l'ancrage territorial , la fusion des AGPRO, le PSDIT, la situation de l'emploi, la supply chain, la gestion déléguée restauration, newdelec, la marseillaise !

Et aussi les innombrables fermetures de boutiques, le crash programmé, la libération d'Aubenas, mais le site de télétravail de Prado, les comptes du CE,

la fermeture de Sablier, les bilans qui nous hérissent mais moins encore que les plans et perspectives emploi et compétences.

La lettre à notre PDG, les saisines de l'IT, l'incompréhension devant l'ampleur des réseaux sociaux

Et que dire ? certainement que nous avons omis certains dossiers!

Des débats qui ne nous ont pas rassasiés nous en redemandons !

Nous espérons pour le CSE, des débats aussi nourris et respectueux, et aussi une écoute et une attention particulière de notre Présidente afin que notre territoire ne soit pas que le petit du grand Sud Est.

Nous serons toujours présents au plus près de salariés et nous continuerons à porter la défense de tous et de chacun .

Nous réfutons l'amorce de crise sociale telle que nous l'avons connue et qui a déjà fait tant et tant de malheurs

Nous réfutons le plan social que nous voyons arriver

Nous réclamons le remplacement de chaque salarié qui quitte l'entreprise.

Nous rappelons que les points soulevés en DP ont été des questionnements portés par nos élus à la demande des salariés et bien trop souvent les réponses ont été fuyantes, et mêmes absentes.

Nous regrettons le peu d'adhésion de la Direction à ces instances pourtant si proches des salariés

Nos élus CHSCT ont aussi, de par leur expérience, porté des sujets montrant leurs connaissances et leurs inquiétudes sur les dégradations des conditions de travail.

Nous sommes aujourd'hui inquiets de la disparition de ces instances.

Nos élus ont permis néanmoins un dialogue sur des sujets que nous ne voulons pas enterrer.

Nous osons espérer que les travaux en cours comme ceux issus de l'enquête secafi continueront, que les psd de la distribution tiendront compte des débats des chsct et du CE.. et tous les sujets en cours dans nos CHSCT des unités de la DOSE

Et comme la préoccupation des salariés est le pouvoir d'achat FOCOM exige une prime exceptionnelle pour tous !

La Direction a rapidement apporté une réponse à notre nouvelle demande d'une prime exceptionnelle pour tous Son courrier indique :« *Je fais suite à votre courrier ci-joint du 8 novembre dernier adressé à notre Président, et relatif à au dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour 2020...J'ai bien noté votre souhait qu'une négociation puisse s'ouvrir sur ce sujet afin de privilégier le dialogue social à la mesure unilatérale, cette dernière s'inscrivant l'an passé, comme vous le savez, dans un contexte particulier. »*

FOCOM continue à défendre ce que tout le personnel attend: une prime exceptionnelle digne de ce nom versée à chaque salarié avant la fin de l'année. Notre pétition, signée début 2019 par plus de 5 000 collègues, évoquait la somme de 4 000 €. Nous ne nous satisferons pas d'une nouvelle « prime Macron » qui a concerné l'an dernier moins d'un salarié d'Orange sur quatre. Notre entreprise doit se montrer exemplaire en matière de reconnaissance au moment où elle affiche des résultats excellents obtenus grâce à son personnel

dans des conditions toujours plus difficiles. Les moyens existent puisque, rappelons-le, plus de 2,1 milliards sont versés chaque année aux actionnaires.

Et toujours parce que le pouvoir d'achat est une préoccupation, quel sera t il pour les futurs retraités

Nos dirigeants veulent en finir avec toutes nos assurances sociales collectives et remettre en cause définitivement nos droits à la retraite, nos droits aux chômages, nos droits à la sécurité sociale.

Nous restons totalement opposés à la retraite par point. Nous refusons toute nouvelle augmentation de la durée de cotisation, tout report de l'âge d'ouverture des droits ou toute mise en œuvre d'un âge pivot à 64 ans.

Nous n'aurons aucune faiblesse et nous irons jusqu'au bout, pour défendre les 42 régimes de retraite, la solidarité inter-régimes et intergénérationnelle.

C'est pourquoi, FOCom appelle à la grève le 5 décembre.

Pour obtenir satisfaction sur toutes nos revendications et concernant les retraites pour :

- Le retrait du projet de régime universel de retraite par points
- Le maintien de la retraite par répartition dans le privé, du Code des pensions civiles et militaires dans le public, ainsi que des 42 régimes spécifiques existants
- Le retour aux 37,5 ans de cotisation
- Le calcul des pensions sur les 10 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public

« Nos retraites sont en danger, tous concernés », « La retraite par points, c'est non ! », « Le projet de réforme doit être abandonné », « Combattre pour ne

rien perdre : tous ensemble défendons nos retraites »... Autant de slogans de FO qui signifient la détermination de tous dans la préparation de la grève,

Cette préparation de la grève à compter du 5 décembre, à l'appel de FO et de trois autres organisations syndicales ainsi que de plusieurs organisations de jeunesse, entre dans sa dernière ligne droite. Pour ce qui concerne FO les appels se multiplient, émanant de toutes les structures (UD, fédérations...) et de tous les secteurs (transports routiers, cheminots, RATP, aérien, Défense, fonctionnaires, banques, organismes sociaux...). Dans le cadre de cet appel, la confédération FO a, quant à elle, notamment communiqué son point de vue dans les médias via l'expression de son secrétaire général.

Il n'y a aucune garantie

La confédération passe ainsi au crible les questionnements que suscite le projet sur les retraites et y répond. Qu'est-ce qu'un régime universel par points ? Un régime unique ? Le système sera-t-il plus simple ? Les partenaires sociaux auront-ils voix au chapitre ?... Pour répondre à ces questions et bien d'autres, FO décrypte les visées de la réforme présentée par le ministre et Haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye et les déclarations de l'exécutif. Les propos des uns et des autres ne vont d'ailleurs pas toujours dans le même sens. La récente cacophonie sur l'hypothèse d'une application de la clause du grand-père (la réforme appliquée aux seuls nouveaux entrants sur le marché du travail) en est un exemple. Loin des méandres de ce genre de faux débat, FO s'emploie à tordre le cou aux arguments lénifiants et trompeurs. Ainsi, répond FO avec arguments, non, il n'est pas évident que les femmes seraient avantagées par la réforme... Oui, le système proposé pourrait conduire tout droit à l'essor des systèmes de capitalisation individuels, soit à la mise en place de dispositifs d'épargne retraite. Autre question, autre réponse, difficile et

justement au cœur de la contestation du projet : quelle sera la valeur du point ? Dans ce système il n'y a aucune garantie du montant de la pension, et celui-ci ne serait connu qu'au moment du départ en retraite, rappelle FO en complétant : Ce sont les gouvernements qui auront tout pouvoir (...) ils détermineront ainsi les valeurs du point, à l'achat comme à la conversion en pension, en fonction des contraintes économiques et budgétaires. Face à ces risques, la mobilisation par la grève devient dès lors une évidence

Parce que pour tous, le pouvoir d'achat est primordiale, au sein de notre entreprise , disposer d'une restauration de qualité et mutualisé est essentiel

Petit rappel sur la Restauration

Le mardi 5 novembre, le Tribunal de Grande Instance de Paris a rendu son jugement sur le recours de la CFE-CGC contre l'accord qui organise la restauration à Orange.

FOCom, avec les autres organisations syndicales (hors la CFE-CGC), défend cet accord pour qu'après le 4 décembre, date de mise en place des CSE, les prestations de restauration soient préservées.

Ainsi, cette nouvelle procédure de la CFE-CGC s'inscrit dans une stratégie visant à détruire notre modèle social, que défend FO Com.

Si l'accord avait été annulé par les juges, les repas dans nos restaurants auraient été par exemple servis au tarif "extérieur", soit entre 15 et 18 euros et les titres restaurants n'auraient plus été payés en partie par Orange !

Le jugement rendu le 5 novembre 2019 par le Tribunal de Grande Instance de Paris confirme pleinement la validité de l'accord sur la restauration signé par

l'ensemble des Organisations Syndicales dont FOCom à l'exception de la CFE-CGC qui le contestait en justice.

Ce jugement confirme l'échec de sa stratégie de démontage du social à Orange.

Une excellente nouvelle pour tous les personnels de l'entreprise!

Parce que la gestion de la restauration est une prérogative des CE et rapidement des CSE, pour que la restauration mutualisée soit maintenue

Pour une restauration de proximité avec des tarifs au plus bas

Pour que les salariés aient toujours le choix de leur restauration

Nous défendons l'accord collectif

Et nous ne pouvons que nous féliciter de l'excellente gestion du CE .

Nous pourrons le constater tout à l'heure avec la présentation qui s'en suivra

Cette Gestion permet à tout un chacun de profiter au maximum de la subvention d'Orange.

Des prestations de qualité, un esprit ouvert sur les activités sociales et culturelles, et l'engouement des salariés pour l'ensemble des prestations proposées ne trompent personne.

Et toujours une animation qui rassemble, les arbres de Noël mis en place par le CE et la commission ASC verront les enfants à nouveau s'émerveiller à la grande satisfaction de leurs parents salariés de la DOSE.

Quoi de plus beau et agréable qu'un moment passé ensemble !

Alors en compagnie des rennes qui parleront sur 1 des Arbres de Noël organisés par le CE, l'ensemble des élus FOCOM vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.